

N/REF : 2/07/2025 14H08 C:000003 I:80007
V/REF : AC/C23011
V/Email reçu le Mercredi 02/07/2025 à 14H08

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. AMR
IMMEUBLE : RES.ARMORICAINE -AMR
6, COURS KENNEDY
RESIDENCE ARMORICAINE
35000 RENNES

Rennes, le 24 Septembre 2025

Référence Marché: 024071-ELT-003

LOCALISATION : COURS 6 KENNEDY - LOGT VACANT SUR PASS AU 21/07
LOGEMENT N° 102023, PORTE N°6152, 15° ÉTAGE, TYPE 4

MOTIF : CONSUEL - ELT 102023 AMR
ATTESTATION ÉLECTRIQUE AVEC OBTENTION CONSUEL

Donneur d'ordre : Mme S ALI MOHAMED

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 31/07
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DE L'ENSEMBLE DES PRISES, INTERRUPTEURS ET POINTS LUMINEUX
CONSTAT : 5 PRISES ARRACHÉES DU MUR, PLAFONNIERS SANS DOUILLE SÉCURISÉE
CONTRÔLE DE L'INSTALLATION GÉNÉRALE DE COMMANDE ET DE PROTECTION
CONSTAT : PRÉSENT ET ACCESSIBLE
CONTRÔLE DU TABLEAU ÉLECTRIQUE
CONSTAT : CONDUCTEURS PROTÉGÉS
CONTRÔLE SECTIONS CÂBLES
CONSTAT : SECTION ADAPTÉE
CONTRÔLE DES DIFFÉRENTIELS 30 MA ET PROTECTION CONTRE SURINTENSITÉS
CONSTAT : PRÉSENT A L'ORIGINE DE L'INSTALLATION, DISJONCTEURS ADAPTÉES
SUR CHAQUE CIRCUIT
CONTRÔLE NORME ÉLECTRIQUE DANS LA SALLE DE BAIN
CONTRÔLE DE LA LIAISON ÉQUIPOTENTIELLE
CONSTAT : PRÉSENTE
LOGEMENT NÉCESSITANT DES TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ
OU LOGEMENT CONFORME SANS TRAVAUX
CERTIFICATION CONSUEL
FIN DE CHANTIER ET REPLI MATÉRIEL

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	DEP002-Dépl. le 21/07	1	25,00		25,00
1,00	ELT057-Attest.diagn.locat.T4 yc déliv.	2	150,00		150,00
TOTAL H.T.					175,00
T.V.A. a 10,00%					17,50
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>192,50</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.